

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 29 septembre 2022

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 23/09/2022

Présents : 17

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-neuf septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 0

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Francis BOUTES, Josian CABROL, Catherine COMBES, Elisabeth DAUZAT, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Jean-Louis LAFAURIE, Pierre MATHIEU, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Séverine SAUR, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL

Votants: 17

Pour: 17

Contre: 0

Représentés:

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Laurent BRUNET, Thierry CAZALS, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Martine GIL, Audrey IMBERT, Marie LORENTE, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Philippe VIDAL, Didier VORDY

Absents:

Objet: Opération Grand Site - Projet interdépartemental de valorisation des itinérances douces entre les trois Grands Sites de France en projet (Canal du Midi-Béziers-Languedoc-Méditerranée, Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian, Cité de Carcassonne)

La mise en place d'un projet d'itinérance et de découverte entre Grands Sites voisins a fait l'objet d'une fiche action inscrite au programme d'actions 2019-2023 de l'OGS. Il s'agit de l'action 9.4 de l'axe 3 : « Améliorer l'accueil, organiser la visite et enrichir son contenu ».

Pour mémoire, le projet « Escapade Nature sans voiture » (ENSV) initié par le Réseau des Grands Sites de France (RGSF) vise à développer l'itinérance douce à l'échelle de plusieurs Grand Sites de France en mettant en évidence une nouvelle manière de voyager à travers le récit d'une découverte globale (hébergements, restauration, sentiers de randonnées, itinéraires vélos, activités...), et ce via une immersion sans voiture.

Ce projet a déjà été mis en place dans le Pays Cœur d'Hérault pour relier les trois Grands Sites des Gorges de l'Hérault, du Cirque de Navacelles, et du Lac du Salagou. C'est le même type de projet qui a été lancé pour relier les trois Grands Sites de France en projet :

- Canal du Midi-Béziers-Languedoc-Méditerranée,
- Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian,
- Cité de Carcassonne

...sur un territoire à cheval sur les deux départements de l'Aude et de l'Hérault.

Ce projet interdépartemental est mené en partenariat entre Hérault Tourisme, Aude Tourisme, l'Association de préfiguration du Grand Site de France en projet Canal du Midi-Béziers-Languedoc-Méditerranée, le Pays Haut Languedoc et Vignobles et le Syndicat mixte de l'Opération Grand Site Cité de Carcassonne.

Lors du comité syndical du Pays du 5 juillet 2019, une délibération avait été prise afin d'autoriser le Président du Pays, structure gestionnaire de l'OGS, à signer une convention cadre de partenariat avec ses quatre autres partenaires. Cette convention datée du 24 janvier 2020 précisait notamment :

- le contexte général et l'historique du projet,
- l'objet,
- les objectifs,
- les partenaires pilotes du projet (les cinq structures signataires de la convention),

- les modalités de gouvernance et de pilotage (avec comité de pilotage, comité technique, groupes techniques thématiques),
- le phasage du projet (phase d'études, phase de test, phase de communication et de mise en marché),
- la coordination du projet (confiée à Hérault Tourisme),
- les modalités de financement aux différentes étapes du projet.

A noter : cette convention précise que seul le coût de la phase « communication » est à prendre en charge par les trois territoires à hauteur d'un montant maximum prévisionnel de 5 000,00 € par structure gestionnaire d'OGS.

Le Comité de pilotage de ce projet Escapade Nature Sans Voiture (ENSV) s'est réuni le 30 août dernier au Domaine départemental de Bayssan à Béziers. Cette réunion, co-présidée par les deux Présidents de Hérault Tourisme et d'Aude Tourisme, s'est tenue en présence de tous les représentants des collectivités, agences départementales et offices de tourisme concernés territorialement par le projet dont Jean ARCAS, Président du Pays Haut Languedoc et Vignobles, Marie-Pierre PONS, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Hérault et 1^{ère} Vice-présidente du Pays et de Josian CABROL, Président de la Communauté de communes du Minervois au Caroux.

Lors de cette réunion, le comité de pilotage du projet ENSV a pu mesurer tout le travail mené sur ce projet multi-partenarial et interdépartemental depuis la 1^{ère} réunion technique d'avril 2019 jusqu'à aujourd'hui (NB : 18 réunions de comités techniques) et ce, dans un contexte de crise sanitaire...

Après un rappel des fondamentaux par la représentante du RGSF, le représentant de Hérault Tourisme coordinateur du projet, est revenu sur les différentes phases du projet :

- Février 2019 à mars 2020 : Emergence du projet (réunions techniques, organisation et formalisation du partenariat, élaboration du cahier des charges de l'étude de faisabilité, lancement d'une consultation et sélection d'un groupement de consultants pour cette étude...),
- Mars 2020 à Juin 2021 : Etude de faisabilité des itinéraires (état des lieux et collecte des données, identification du potentiel, propositions de parcours, vérifications de terrain pour certains tronçons, échanges sur les propositions d'itinéraires, 1^{ère} réunion du comité de pilotage du projet en visioconférence, séminaire technique de travail à Carcassonne...),
- Juin 2021 à Novembre 2021 : test des itinéraires (prise en compte des observations du séminaire et ajustement des tracés, réalisation effective des escapades par deux couples d'escapadeurs en Vélo à Assistance Électrique VAE, rédaction des premiers récits, prise de photos, propositions d'ajustements...),
- Novembre 2021 à Août 2022 : production des fiches techniques par itinéraire, élaboration du cahier des charges pour la conception du carnet de voyage, lancement d'une consultation et sélection d'une agence de communication, conception du carnet, échanges sur les propositions rédactionnelles...).

A l'occasion de cette réunion, Hérault Tourisme et le RGSF ont présenté le projet de carnet de route (1^{ère} version de maquette...) coconstruit avec tous les partenaires (dont les Offices de Tourismes). Ce document de communication et de valorisation comprendra notamment :

- Une carte et le récit des escapadeurs qui ont effectué les deux itinéraires retenus pour relier et découvrir les trois Grands Sites de France en projet et leurs espaces intermédiaires : une liaison Béziers à Carcassonne via Minerve, et une liaison Carcassonne à Béziers via Lagrasse,
- Des informations pratiques pour organiser son voyage avec une mise en lumière et un renvoi vers les principaux acteurs touristiques des territoires traversés.

Lors des échanges qui ont suivi, les élus présents ont exprimé leur volonté que les trois Grands Sites de France en projet soient mieux identifiés et mieux mis en évidence tant au niveau du choix des photos que sur les représentations cartographiques...

En fin de réunion, Hérault Tourisme a présenté une proposition de plan d'actions de communication afin de promouvoir et faire découvrir ce nouveau produit de découverte des territoires avec notamment :

- La mise en ligne du carnet de route, une fois celui-ci corrigé et finalisé suite aux observations faites, sur les sites internet de nombreux partenaires (RGSF, CRTL, ADT, OT...),
Dès SEPTEMBRE 2022
- L'organisation d'une conférence de presse à laquelle seront associés les Présidents des collectivités des territoires concernés ainsi que le Président du RGSF,
Certainement en JANVIER 2023
- L'organisation du tournage de deux vidéos par les deux ADT Aude et Hérault.

Le Président propose à l'assemblée :

- de prendre acte de l'état d'avancement du projet Escapade Nature Sans Voiture,
- de l'autoriser à effectuer toutes les démarches nécessaires relatives à l'OGS.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- prend acte de l'état d'avancement du projet Escapade Nature Sans Voiture,
- autorise le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires relatives à l'OGS.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Pierrerue le 29 septembre 2022

Le Président,
Jean ARCAS



